2-20191213-20 2/2019 /12/2019

Extrait du registre des délibérations

COMMUNAUTE DE COMMUNES

PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 13 décembre 2019

2019-6-13

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Président: Bernard VAURIAC

Lieu de réunion du Conseil :

<u>Lieu de réunion du Conseil :</u> Vaunac

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse :
02 décembre 2019

Nombre de membres : En exercice : 38 Présents : 31 Pouvoirs : 5

## Etaient présent(e)s

**Mesdames**: Lucienne LAUMOND, Michèle FAURE, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Dominique MARCETEAU, Annick MAURUSSANE, Isabelle HYVOZ, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Nathalie GRANERI

Messieurs: Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Pascal MAZEAUD, Philippe LACHAUD, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Patrick FLEURAT LESSARD, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Philippe FRANCOIS, Alain GARNAUD, Claude BOST, Benoit MOUTON, Raphaël CHIPEAUX, Pierre-Yves COUTURIER, Jean-Marc BUISSON, Gilbert CHABAUD

Absents et excusés: Thérèse CHASSAIN (a donné pouvoir à Philippe BANCHIERI) Michel AUGEIX (a donné pouvoir à Isabelle HYVOZ), Nicola ROBERTS (a donné pouvoir à Céline DEQUANT), René (Paul) CHEVAL (a donné pouvoir à Michèle FAURE), Michel REBIERE (a donné pouvoir à Pascal MAZEAUD), Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES,

M. Jean-Claude JUGE est désigné secrétaire de séance

## **Mutation**

Un agent qui avait pour mission le suivi des bâtiments, le volet administratif « voirie » et un volet en ressources humaines (document unique et prévention) a décidé de quitter la collectivité. Ce départ va générer une réorganisation des services.

Il est envisagé de recruter :

- un agent à temps complet qui aurait en charge toute la partie « gestion des bâtiments, SIG, parc informatique, téléphonie, parc de véhicule...» et le volet prévention.

Afin de procéder à cette nomination, en fonction du grade de l'agent qui sera nommé, il sera peutêtre nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Le Conseil de communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- AUTORISE le Président à établir et signer les documents nécessaires à ce recrutement.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa

publication et de sa transmission en

Sous-Préfecture

Le Président, Bernard VAURIAC Fait à Thiviers, le 16 décembre 2019 Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un reçours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication